

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 10 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le dix du mois de septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Porte Océane du Limousin, dûment convoqués par le Président, se sont assemblés en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre ALLARD, Président.

<b>PRÉSENTS</b>		
<b>Président</b>		
1 ALLARD Pierre		
<b>Vice-présidents</b>		
2 LACROIX Philippe	5 DARDILHAC Annie	8 VOUZELLAUD Raymond
3 ALMOSTER RODRIGUES Anne-Marie	6 GRANET Jean-Pierre	9 HABRIAS Fabien
4 DUCHAMBON Jean Arrivé à 19h22	7 CALENDREAU Laëtitia	10 LEKIEFS Didier
<b>Conseillers communautaires</b>		
11 BALESTRAT Yoann	19 COQUILLAUD Edouard	27 KULIG Romuald
12 BEAUDET Hervé	20 COUCAUD Nadège	28 LANNETTE MICHAUT Vanessa
13 BEIGE Laurence	21 CROCI Eliane	29 LATHIERE Claudine
14 CHABAUD Mireille	22 DAUVERGNE Frédéric Arrivé à 19h09	30 MILOR Isabel
15 CHAMINADE Fabrice	23 DESROCHES Bernadette	31 PIERQUET Mylène
16 CHAZELLE Anne-Sophie	24 FAVRAUD Alain	32 SADRY Benoit
17 CLUZEAU Pascal	25 GERBAUD Alex	
18 COINDEAU Lucien	26 GOURAUD Thierry	
*****		
<b>PROCURATIONS</b>		
CHAZELAS Laurence, conseillère communautaire, à COINDEAU Lucien, conseiller communautaire		
GRANET Thierry, vice-président, à ALLARD Pierre, président		
PICHON Joëlle, conseillère communautaire, à DESROCHES Bernadette, conseillère communautaire		
*****		
<b>EXCUSÉE REPRÉSENTÉE</b>		
BALLAY Christine, conseillère communautaire, représentée par KULIG Romuald		

Après avoir procédé à l'appel, le président ouvre la séance.

L'assemblée communautaire désigne Mme ALMOSTER RODRIGUES Anne-Marie pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le président demande si un élu veut prendre la parole. Aucune demande n'a été formulée.

Le procès-verbal de la séance du 11 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

A l'unanimité, l'assemblée communautaire a procédé à diverses élections :

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION DES DECHETS (SYDED) - MODIFICATION**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Jean-Pierre GRANET	Annie DARDILHAC
Pierre ALLARD	Thierry GRANET
Pascal CLUZEAU	Jean DUCHAMBON
Anne-Marie ALMOSTER RODRIGUES	Fabien HABRIAS

## **SYNDICAT VIENNE-BRIANCE-GORRE (VBG) - MODIFICATION**

Corinne VERGER est désignée en lieu et place de Grégory VERGNE comme délégué titulaire pour représenter la communauté de communes Porte Océane du Limousin au syndicat Vienne-Briance-Gorre (VBG).

A l'unanimité, l'assemblée communautaire, procède à diverses désignations :

### **PEPINIERE POL AVENIR : REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- . Pierre ALLARD,
- . Anne-Marie ALMOSTER RODRIGUES,
- . Pascal CLUZEAU,
- . Jean DUCHAMBON,
- . Philippe LACROIX.

A l'unanimité l'assemblée communautaire,

- ADOPTE la modification de la composition de la commission communautaire n°1 "finances et prospectives" telle que présentée ci-dessous :

Suppléant : Noël LAURENCIER en lieu et place de Philippe GANDOIS.

Monsieur Frédéric DAUVERGNE rejoint à l'assemblée communautaire à 19 heures 09.

A l'unanimité l'assemblée communautaire,

- VALIDE la liste de commissaires communautaires proposée pour composer la liste soumise au directeur départemental/régional des finances publiques qui désignera les membres de la commission intercommunale des impôts directs.

- DIT qu'en l'absence du président de la communauté de communes, il sera représenté par son vice-président délégué, Philippe LACROIX.

- DECIDE de la prise en charge de l'ensemble des prélèvements et des reversements du FPIC 2020 concernant le territoire intercommunal, pour les montants suivants :

- prélèvements :	- 1 114 689 €
- reversements :	31 448 €
- solde :	- 1 083 241 €

- DECIDE en conséquence d'opter pour la répartition dérogatoire libre.

- AUTORISE le président à signer et à notifier les contrats de travaux liés aux travaux d'aménagement et de construction d'une base de loisirs multi-activités à Saint-Victorien, pour un montant global prévisionnel de 1 158 739,50 € HT.

- SOLLICITE l'ajustement du plan de financement de l'opération en référence aux résultats des consultations engagées pour l'attribution des marchés publics et à l'avis de la commission sur le classement des offres.

Monsieur Jean DUCHAMBON rejoint à l'assemblée communautaire à 19 heures 22.

A l'unanimité l'assemblée communautaire,

- DONNE son accord de principe pour participer au financement de la gestion des déchets de venaison sur le territoire de la communauté de communes Porte Océane du Limousin, ouverte à tous les territoires de chasse de la communauté de communes mais aussi aux communes souhaitant faire équarrir les animaux de faune sauvage trouvés morts.

- DIT que la somme à verser à la Fédération Départementale des Chasseurs le sera au vu d'un état annuel établi contradictoirement entre les parties.

- AUTORISE le président à signer la convention à intervenir avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Vienne fixant les obligations de chacune des parties.

- DECIDE de valider la demande de labellisation de l'école de musique intercommunale Jean Ferrat en Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI).

L'ordre du jour étant épuisé et aucun élu ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 19 h 40.

Le Président,  
Pierre ALLARD,



